



## 163816 - Le jugement du fait de frotter les cheveux denses au cours du bain rituel

---

### question

Si on a une chevelure dense, doit on la frotter dans le cadre du bain rituel?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La prise du bain rituel nécessite de faire couler de l'eau sur toutes les parties du corps. Si on peut faire parvenir l'eau à la peau de la crâne en la faisant passer à travers les cheveux, on ne doit plus frotter la tête. Si on ne peut faire passer l'eau à la crâne qu'en frottant, il faut le faire. L'auteur du bain doit faire en sorte que l'eau atteigne ses cheveux de manière à en toucher les racines, que la chevelure soit dense ou légère. Si cela se réalise, le bain est complet.

Aïcha (P.A.a) dit: **Quand le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui voulait prendre un bain, il se lavait les mains comme on le fait dans les ablutions à faire pour pouvoir prier. Puis il se baignait en faisant passer l'eau à travers ses cheveux de sorte à être sûr à les avoir bien mouillés. Puis il y déversait de l'eau trois fois avant de laver le reste de son corps. (rapporté par al-Bokhari, 264).**

Al-Hafidz ibn Hadjar (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **par peau on entend ici les racines des cheveux.** Extrait de Fateh al-Bari.

On lit dans l'encyclopédie juridique (13/19) **les jurisconsultes sont tous d'avis qu'il faut toucher tous les cheveux de la tête en les mouillant bien. Ceci est aussi valable pour l'homme que pour la femme.**

Cheikh ach-chinqiti (puisse Allah le préserver) dit: «le plus juste est de dire que le frottement



n'est pas un devoir. Cependant si on ne dispose que de peu d'eau et si on n'arrive pas à faire parvenir l'eau à tout le corps, le frottement est alors un devoir dans ce sens que **ce qui est nécessaire pour l'accomplissement d'un devoir est un devoir**. Extrait de charh zad al-moustaqn'aa.

Allah le sait mieux.